

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 23 (1878)  
**Heft:** 5

**Artikel:** Représentation graphique de la marche d'un corps de troupes combiné et de ses subdivisions [fin]  
**Autor:** Scriba, J. von  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-334861>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 18.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

négalion à supporter les fatigues et les privations, ni le temps affreux, ni la boue profonde, ni les passages de rivières où vous aviez de l'eau jusqu'à la ceinture par un froid glacial, ne vous ont arrêtés. Je ne trouve pas d'expressions suffisantes pour vous remercier, héros, depuis les chefs les plus anciens jusqu'au dernier conducteur du train des équipages. Vous avez tous saintement rempli votre devoir ; vous avez tous supporté ce qui aurait été la de force des héros de l'antiquité. Reposez-vous donc maintenant et préparez-vous à rentrer avec gloire dans votre patrie, mais si l'ennemi essayait de ne pas signer la paix qu'on exige de lui, soyez prêts à de nouveaux combats pour l'obtenir.

Pendant que nous nous reposerons, prouvons que les héros russes, qui n'ont pas d'égaux dans un combat loyal, peuvent aussi servir d'exemple en dehors de la lutte et qu'ils sont les fermes défenseurs des habitants pacifiques, quelles que soient leur nationalité et leur religion, et les gardiens de leurs biens et de leur honneur ; montrons enfin qu'il n'y aura même pas un seul cas pouvant faire la moindre tache à la nouvelle gloire acquise par les armes russes au prix de nos sueurs et de notre sang.

NICOLAS.

Les trophées de la Russie, d'après les comptes-rendus officiels russes, seraient les suivants :

L'armée d'Asie a fait prisonniers, depuis le commencement de la guerre, 14 pachas et 50,200 officiers et soldats turcs ; elle a pris 662 canons, 16,000 tentes et 42,000 fusils, ainsi qu'une énorme quantité de vivres et de munitions. Le nombre des chevaux que cette armée a enlevés à l'ennemi s'élève à 18,000. On n'a pas encore compté les yatagans, les pistolets et les fusils qui ont été pris aux troupes irrégulières, ni les armes qui étaient en mauvais état au moment où on s'en est emparé. L'armée d'Asie a trouvé sur son passage 12,000 soldats malades ou blessés.

L'armée du Danube a fait prisonniers, depuis le commencement des hostilités jusqu'à la signature de l'armistice : 15 pachas, 113,000 officiers et soldats ; elle a pris 606 canons de différents calibres, 9600 tentes et 140,200 fusils système anglais. Cette armée a pris en outre 24,000 chevaux. Le nombre des fusils, yatagans et pistolets pris aux troupes irrégulières s'élève à 200,000 ; on a pris aux Circassiens 13,000 lances et poignards. Le nombre des drapeaux enlevés aux Turcs est aussi très grand. On constate enfin que les Russes ont trouvé partout, en Asie comme en Europe, de riches provisions de sel, de pain et de riz. Les Turcs avaient entassé sur tous les points d'énormes quantités de munitions, en particulier beaucoup de poudre en baril et de plus 500 millions de cartouches.

*PS.* Le grand-duc Nicolas a établi son quartier-général à San Stephano sur la mer de Marmara. La flotte anglaise croise aux environs de l'île des Princes. La paix n'est pas encore signée.

## **Représentation graphique de la marche d'un corps de troupes combiné et de ses subdivisions. (Fin.)**

### *II. Représentation graphique des marches des subdivisions d'un corps de troupe (planche).*

Préparation de la table.

On tire dans la partie supérieure du papier une ligne horizon-

tale appelée *ligne des temps* (ordonnée) sur laquelle on porte les temps en unités de 5 minutes en 5 minutes, dès l'heure du départ jusqu'à l'heure à laquelle la marche doit se terminer.

Du point O de l'horizontale on abaisse une perpendiculaire *ligne des distances* (abscisse), sur laquelle est tracée une division kilométrique telle que la longueur du kilomètre soit égale à la mesure d'un quart d'heure sur la ligne des temps.

Après avoir tracé des parallèles passant par chaque quart-d'heure et par chaque kilomètre, on obtient un système de coordonnées, au moyen duquel on peut, sans peine et sans calcul, fixer la marche d'un corps par une ligne qui est la résultante du temps écoulé et du chemin parcouru.

L'espace à gauche de la ligne de distance sert à indiquer l'itinéraire : localités, ponts, passages difficiles, pentes, défilés, etc.

A droite se trouve la colonne pour les observations, comme : départ retardé, avec indication de motif, arrêt dans la marche, croisement de colonnes, etc. Il est difficile d'éviter ces rencontres des colonnes, mais elles causeront une perte de temps d'autant moins grande que ces rencontres seront prévues et que même le lieu où elles doivent se produire sera connu d'avance.

Après avoir reporté la marche de chaque subdivision de la place de rendez-vous à la place de halte, puis au bivouac ou au cantonnement suivant, la tablette permet, non-seulement de désigner à chaque instant la position de la tête et de la queue de la colonne de chaque corps, mais donner encore bien des renseignements utiles, comme l'heure à laquelle il faut partir d'un point quelconque pour arriver à un autre point à heure fixe, les haltes nécessaires à la cavalerie pour ne pas gêner sa propre marche, et, cependant, rester en colonne en contact avec l'infanterie.

Il est évident que ces tablettes doivent être lithographiées à l'avance, à une échelle qui ne doit pas être trop petite, pour des distances d'environ 30 kilomètres et un espace de temps de 10 à 12 heures. La représentation de la marche des troupes a lieu une fois que la longueur des colonnes et la vitesse de marche sont connues; cela doit se faire promptement et, en tous cas, avant l'expédition des ordres qui se rédigent facilement avec l'aide du tableau et en tenant compte des circonstances afférentes à la troupe.

Nous reviendrons sur ce point par des exemples.

Pour l'exemple suivant nous avons admis comme suit la longueur des colonnes :

1 *bataillon* d'infanterie ou de carabiniers : 171 files doubles à 2 pas = 350 pas = 260 mètres, avec 40 mètres de distance = 300 mètres.

1 *escadron* : 50 files à 4 pas = 200 pas = 150 mètres, avec 40 mètres de distance = 190 mètres.

1 *batterie* : 18 voitures à 20 pas = 360 pas = 260 mètres, distance 20 mètres = 280 mètres.

Il va de soi que ces distances varient souvent et qu'elles doivent être fréquemment vérifiées par le chef d'état-major, il serait même

à désirer que les rapports journaliers indiquassent ces longueurs pour chaque subdivision.

On admet comme vitesse de marche :

Pour l'infanterie et l'artillerie : 4 kilomètres à l'heure ; 1 kilomètre = 15 minutes, 66 mètres à la minute (y compris les petites haltes et les difficultés de la marche).

Pour la cavalerie : 6 kilomètres à l'heure ; 1 kilomètre = 10 minutes, 100 mètres à la minute.

Ces données, basées sur l'expérience, tiennent compte, avec une forte marge, du mauvais état des routes et de la température ; pour de grandes marches, le graphique ne présentera que de très petites erreurs.

La représentation de la marche sur ce tableau se fait de la manière suivante :

Après avoir désigné un point de départ et une heure quelconque, (nous prendrons le kilomètre 8 et 6 heures), on marque à l'intersection *a* des deux lignes la tête d'un escadron de dragons, par exemple, marchant sur l'ordonnée 8 avec une longueur de colonne de 150 mètres, plus 40 mètres de distance, pendant 2 minutes.

A 6 heures 2 minutes, l'escadron tout entier aura dépassé le point de départ et aura, en outre, pris sa distance de 40 mètres.

La subdivision suivante, (nous supposons un bataillon d'infanterie), pourra franchir ce point *a* et l'aura dépassé en 5 minutes (longueur de colonne et distance 300 mètres). Cet espace de temps est de nouveau reporté sur l'ordonnée 8 et ainsi de suite jusqu'à ce que toutes les colonnes aient dépassé le point de départ. Il ne faudra cependant pas rechercher l'exactitude à une demi-minute près, parce que la colonne s'allonge presque toujours par suite de négligence dans le serrage.

Si la colonne consistait en deux escadrons, 2 brigades d'infanterie, 2 régiments d'artillerie et un bataillon du génie, sa longueur totale serait de 6000 mètres (5490 mètres d'après le *vade mecum* de l'officier et du sous-officier suisse, pages 21 et 26, 2<sup>e</sup> édition) et la queue de la colonne serait à 7 heures 30 minutes au point *a* sur l'ordonnée 8.

On voit immédiatement sur l'ordonnée quand la tête de colonne de chaque subdivision atteint le point *a* et quand la queue de la colonne l'a dépassé. Cette ordonnée donne également le temps que le corps en marche a employé pour dépasser ce point, ce qui évite tout calcul ennuyeux et souvent faux, fait sur l'arçon de la selle.

Comme l'escadron de cavalerie qui doit se mettre en mouvement à 6 heures, sur l'ordonnée 8, n'est pas cantonné dans cet endroit, mais à environ 5 kilomètres, on obtient ce point de départ au moyen d'une ligne qui est la résultante d'un kilomètre et du temps correspondant (10 minutes) et qui atteint le kilomètre 3 en *c*. L'escadron devra partir de son cantonnement à 5 heures 10 minutes.

Le bataillon d'infanterie qui suit, est cantonné à 3 kilomètres

du point de départ *a*. Sa ligne de marche est la résultante de 1 kilomètre et de 15 minutes, elle atteint l'abscisse sur l'ordonnée 5 en *d*. Ce bataillon devra partir du cantonnement à 5 h. 15 m. pour arriver au rendez-vous à 6 heures 3 minutes et entrer dans la colonne de marche.

Lorsqu'il s'agira de grandes distances, il faudra en tenir compte et ordonner sur la place du rendez-vous un repos de 5 à 10 minutes; en général, plus ces détails seront prévus, plus la troupe marchera facilement.

Lorsque les lignes de marche des colonnes se rendant à la place du rendez-vous se coupent, il en résulte de petits dérangements ou arrêts; mais, comme ces colonnes seront généralement de petites subdivisions cela en diminue l'importance. La cavalerie qui joindra de l'infanterie pendant sa marche au rendez-vous se trouvera en arrière, et il n'y aura pas d'inconvénient, s'il s'agit de petites subdivisions, à ce que la cavalerie dépasse au trot. Pour cela, l'infanterie fera halte pendant une minute ou deux, ou même continuera à marcher en laissant une partie de la route libre. S'il s'agit de deux subdivisions importantes, de chaque arme on fera partir la cavalerie assez tôt ou assez tard pour que l'infanterie arrive à la place du rendez-vous avant ou après la cavalerie.

Les ordres devront être donnés dans l'une ou l'autre de ces alternatives.

Par l'examen de tableau, on voit que les ordonnés (*ligne des temps*) qui passent par les chiffres kilométriques permettent de se rendre compte si chaque partie de la colonne se trouve sur un point donné de la route, ponts, bois, etc.; et que par contre on peut trouver sur les abscisses (*ligne des distances*) où se trouve chaque partie de la colonne à une heure quelconque.

Les avantages d'un tel tableau pour des officiers d'état-major et des adjudants sont indiscutables.

Que le lecteur nous pardonne d'avoir traité si longuement ce sujet dont l'exécution pratique a lieu bien plus facilement qu'il ne pourrait le croire en suite de cet exposé. Persuadé que nous sommes de l'utilité de ce tableau surtout pour des officiers de milices qui sont ainsi dispensés d'écrire et de calculer et qui ont pour ainsi dire toujours sous les yeux la marche de leur colonne, nous nous permettrons encore de développer quelques points.

Il va de soi que les tableaux quadrillés préparés pour 10 à 12 heures et des distances de 30 à 35 kilomètres doivent être distribués à tous les états majors, avant le commencement des exercices ou de la campagne; sans cela leur préparation prendrait du temps précieux outre qu'ils seraient souvent établis à des échelles différentes.

La marche devrait être vérifiée chaque jour par le chef d'état-major qui joindrait chaque tableau, au journal des opérations. Ces tableaux fournissent en outre, un moyen de contrôle facile pour le chef qui peut ainsi vérifier sans difficulté si les diverses colonnes exécutent ses ordres exactement. S'il se présentait

qu'au commencement de longs exercices ou au début d'une campagne le tableau ne fut pas en concordance avec la réalité, par suite de haltes imprévues, d'une dislocation dans les colonnes ou d'une marche trop précipitée, on devrait arriver à cet accord en faisant établir par chaque adjudant la marche de sa colonne; les observations devraient être faites montre en main, avec indication des motifs des grandes variations avec l'ordre de marche, et ces tableaux seraient remis aux états-majors immédiatement après l'arrivée au bivouac. On arriverait, par ce moyen, à voir de suite la faute commise, si c'est la troupe qui a mal marché ou si les suppositions admises comme vitesse de marche et longueur des colonnes ne répondent pas aux données pratiques.

Les résultats obtenus permettront alors de prendre des dispositions qui correspondront avec la réalité.

Les collections de ces tableaux de marche seront incontestablement d'une grande utilité pour les états-majors, et les jeunes officiers désireux de s'instruire trouveront là des bases pour l'étude de la question si difficile des marches; cette seule considération nous engagerait à demander l'adoption des tableaux graphiques pour les états-majors de l'armée fédérale. Aucun rapport de marche, aussi détaillé qu'il soit, ne pourra atteindre la clarté du tableau graphique, relativement au temps, aux distances et aux longueurs des colonnes.

Nous allons passer à un petit exemple pour lequel nous choisirons, vu la facilité du terrain, le départ d'Altorf du corps nord de la IX<sup>e</sup> division dont nous avons donné l'ordre de bataille plus haut. Nous supprimons le train de pontons et en évitation de frais de planches, nous ne donnerons pas la marche jusqu'à Andermatt.

*Exemple* : Dans les derniers jours du mois d'août 1874 et avant son départ pour le Gothard une partie de la IX<sup>e</sup> division d'armée étant cantonnée et bivouaquait près d'Altorf, comme suit (supposition) :

A Altorf : l'état-major de la division, les compagnies de dragons n<sup>os</sup> 11, 19 et 20.

A Bürglen et dans les environs : la III<sup>e</sup> brigade composée de 2 1/2 bataillons d'infanterie.

A Schattdorf : la II<sup>e</sup> brigade composée de 1 1/2 bataillon d'infanterie.

A Erstfeld et dans les environs : le 12<sup>e</sup> bataillon de carabiniers et les batteries n<sup>os</sup> 3 et 12.

Le 23 août, le divisionnaire donne l'ordre de partir le lendemain. L'avant-garde formée du 11<sup>e</sup> escadron de dragons, du 12<sup>e</sup> bataillon de carabiniers et de la batterie n<sup>o</sup> 12 doit être prête à partir de Buchholz à 7 heures du matin, alors qu'à la même heure le gros quitte Erstfeld.

Ensuite de cet ordre verbal du commandant de la division, son chef d'état-major fait les tracés suivants sur son tableau :

A l'intersection de la ligne des temps VII et de la ligne des kilomètres 11, au point *e*, il reporte l'avant-garde sur l'ordonnée, en

plaçant les corps les uns à la suite des autres et ayant pour longueurs respectives : la cavalerie 2 minutes, distance 3 minutes ; le bataillon de carabiniers 4 minutes ; la batterie 4 minutes ; de cette façon la longueur totale de l'avant-garde représente 13 minutes.

Un train de ligne de marche de l'escadron ; cette résultante est obtenue par la vitesse de 6 kilomètres à l'heure ; elle atteint l'ordonnée d'Altorf à 5 h. 10 m. Les lignes de marche des carabiniers et de la batterie, donnés par la vitesse de 4 kilomètres par heure, rencontrent l'ordonnée VII (Erstfeld) à 6 heures 5 m. et 6 heures 9 minutes.

En examinant ces lignes de marche on voit que celle de l'escadron coupe les deux autres, ce qui n'est pas un grand inconvénient ici vu le peu d'étendue des colonnes, Lorsque l'escadron rencontrera la queue de l'artillerie, entre les kilomètres 8 et 9 en *g* en arrière d'Erstfeld, cette dernière, ainsi que le bataillon de carabiniers s'arrêteront un instant jusqu'à ce que l'escadron ait passé. Si la cavalerie était en force considérable elle partirait d'un peu meilleure heure et accélérerait sa marche pour que la queue de sa colonne atteigne le kilomètre 8 à 6 h. 20. m.

Dans ce cas, si l'on faisait marcher la cavalerie avec une vitesse de 7 à 8 kilomètres à l'heure, elle pourrait partir à 5 heures d'Altorf passer à 6 h. à Erstfeld, et se trouver sur la place de rendez-vous à Buchholz à 6 h. 45 m. ; elle disposerait de 15 minutes à Buchholz pour se reposer. La ligne ponctuée *hi* indique cette marche.

A l'intersection de la ligne des temps VII et du kilomètre 7 (Erstfeld) on porte sur cette dernière les subdivisions du gros les unes à la suite des autres en *f*, comme suit :

Les escadrons de dragons nos 19 et 20	4 minutes.
La II <sup>e</sup> brigade, 1 1/2 bataillon	7 »
La 3 <sup>e</sup> batterie	4 »
La III <sup>e</sup> brigade, 2 1/2 bataillons	10 »

Ainsi la longueur de colonne du gros, avec distances sera de 25 minutes,

donc la queue de la colonne du gros quittera Erstfeld à 7 h. 25 m.

Si ensuite, à partir des têtes de colonnes, on trace jusqu'aux cantonnements la ligne de marche des divers corps, on obtient pour les heures de départ :

5 heures 50 minutes	pour les deux escadrons.
5 » 46 »	pour la III <sup>e</sup> brigade.
5 » 50 »	pour la II <sup>e</sup> brigade.

Les escadrons de dragons joindront la queue de la III<sup>e</sup> brigade entre les kilomètres 1 et 2, au point *K* ; cette dernière pourra s'arrêter ou faire place à l'escadron en continuant à marcher. La II<sup>e</sup> brigade en fera autant à son tour. — Dans ce cas particulier, ce serait fatiguer inutilement la cavalerie que de la faire partir assez tôt pour qu'elle ait dépassé Schattdorf à 5 h. 50 m.

Le divisionnaire devra toujours donner un ordre précis pour que l'infanterie sache ce qu'elle a à faire lorsque la cavalerie

doit la rejoindre. La colonne des observations est destinée à ces indications (Voir l'observation entre les kil. 1 et 2).

Une fois que les lignes de marche des différentes subdivisions ont été ainsi tracées jusqu'au point de départ, l'ordre de division sera facilement établi. Pour le cas qui nous occupe, il serait à peu près ainsi :

*Ordre de division pour le 24 août.*

DIVISION D'ARMÉE N° IX. QUARTIER DIVISIONNAIRE D'ALTORF,  
Section 1, journal n° . . . le 23 août 75, 4 h. s.

Le corps du Nord commencera à franchir le Gothard demain. L'avant-garde, composée du 11<sup>e</sup> escadron de dragons, du 12<sup>e</sup> bataillon de carabiniers et de la 12<sup>e</sup> batterie, sous le commandement du colonel N, se mettra en marche de Buchholz à 7 h. du matin. Pour cela, les dragons quitteront leur cantonnement à 5 h. 10 m., les carabiniers à 6 h. 5 m., et la batterie à 6 h. 10 m.

Le gros arrivera au rendez-vous, à Erstfeld, à 7 h. du matin dans l'ordre suivant :

Les escadrons de dragons nos 19 et 20; départ,	5 h. 50 m.
La II <sup>e</sup> brigade. . . . . »	5 h. 50 m.
La 3 <sup>e</sup> batterie. . . . . »	5 h. 50 m.
La III <sup>e</sup> brigade. . . . . »	5 h. 45 m.

A un demi-kilomètre de Schaltendorf, les dragons atteindront la queue de la III<sup>e</sup> brigade; cette dernière, ainsi que la II<sup>e</sup> brigade, sera avertie à temps par la cavalerie; elles s'arrêteront et laisseront passer la cavalerie qui prendra le trot.

Chaque corps enverra à l'avance, auprès du chef d'état-major, à la place du rendez-vous, un adjudant, etc., etc.

En continuant le tracé de la marche de toute la division, on voit que la cavalerie qui est en tête s'éloigne de plus en plus des autres armes; le commandant devra indiquer jusqu'à quelle distance elle peut s'éloigner et la ligne de marche de la cavalerie sera modifiée dans ce sens :

Supposons que pour une raison ou pour une autre la cavalerie doive rester près de la colonne de gros. Il serait préjudiciable de vouloir régler son pas d'après celui des autres troupes. On laisse, au contraire marcher la cavalerie suivant ses habitudes (pas ou trot), puis l'on fait des haltes assez longues pour que le gros puisse regagner la distance perdue. Dans notre exemple, les dragons du gros ont atteint le kilomètre 10 à 7 h. 30 m., pendant que la tête de l'infanterie atteint les kilomètres 8 et 9 en *l* et que la queue vient à peine de quitter la place de rendez-vous en *m*. On arrête la cavalerie pendant 10 minutes et elle continue sa route à 7 h. 45 m., lorsque le gros a rejoint. Le peu d'étendue de notre tableau ne nous permet pas de prendre des distances plus grandes.

Le divisionnaire ou son officier d'état-major qui marche en tête de l'avant-garde peut, par un simple examen de la table de marche, se rendre compte à chaque instant de la situation de toutes ses troupes; s'il se trouve par exemple au point *b*, à 7 h.



10 m. sur le kilomètre 12, il voit que les carabiniers de l'avant-garde viennent de quitter Buchholz, que la batterie n° 12 se met en mouvement, la tête des dragons du gros a atteint le kilomètre 8, la queue de la II<sup>e</sup> brigade n'a pas encore quitté Erstfeld, la 3<sup>e</sup> batterie ne s'est pas encore ébranlée et la queue de la III<sup>e</sup> brigade est à 1 kilomètre au-delà d'Erstfeld.

Si les troupes doivent arriver au point *b*, on voit que les carabiniers y arriveront à 7 h. 20 m., la batterie à 7 h. 25 m., la tête du gros (dragons) n'atteindra ce point qu'à 8 h. 5 m. — La planche ne permet pas de se rendre compte de l'heure d'arrivée des autres troupes.

Par ce qui précède, on peut se convaincre que l'établissement d'un tableau graphique de marche sur des feuilles préparées à l'avance n'offre pas la plus petite difficulté, et que ce tableau peut présenter dans la pratique de grands avantages. Il vaudrait donc la peine d'en faire faire un essai par les états-majors de notre armée.

---

### **Les voies ferrées et la défense de l'Etat, (Fin.)**

(d'après l'*Italia militare.*)

Suivant les cas, elle détache de son sein une *commission exécutive* pour la surveillance des transports des grandes masses.

La commission supérieure est aidée en temps ordinaire dans chacune des 18 régions dans lesquelles est divisé le territoire français, par un officier d'état-major qui dirige et surveille les transports dans sa région respective. Il existe en outre une *Commission d'études* composée d'un officier supérieur d'état-major et d'un fonctionnaire de la Compagnie auprès de chacune des six grandes sociétés qui possèdent les lignes ferrées françaises. Les Commissions doivent, en temps de paix, prendre toutes les mesures nécessaires pour de grands transports de troupes, selon les instructions qui leur sont données par la commission supérieure. En temps de guerre, elle se transforme en *Commission de lignes*, comme nous le verrons par la suite.

Le règlement établi par la commission supérieure distingue les transports *ordinaires* et les transports *stratégiques*, et renferme des règles précises et complètes sur l'accord à établir entre les autorités militaires et les employés des chemins de fer, pour les mouvements de petits ou de grands corps de troupes, par l'exécution des transports, etc. Ces prescriptions se divisent en *techniques* et *militaires* et déterminent invariablement la position du gouvernement vis-à-vis des Compagnies et les obligations de celles-ci envers l'armée.

Les transports stratégiques, c'est-à-dire les grands mouvements de troupes et de matériel de guerre se distinguent en transports *en deça* et *au delà* de la ligne d'opérations. Dans le premier cas, la direction appartient à la commission supérieure et, par elle, à la commission exécutive. De celle-ci dépendent directement les *commissions de lignes* et, par leur intermédiaire, les *commissions d'étapes*, lesquelles ont presque les mêmes attributions que les commandants de lignes et de stations prussiens.

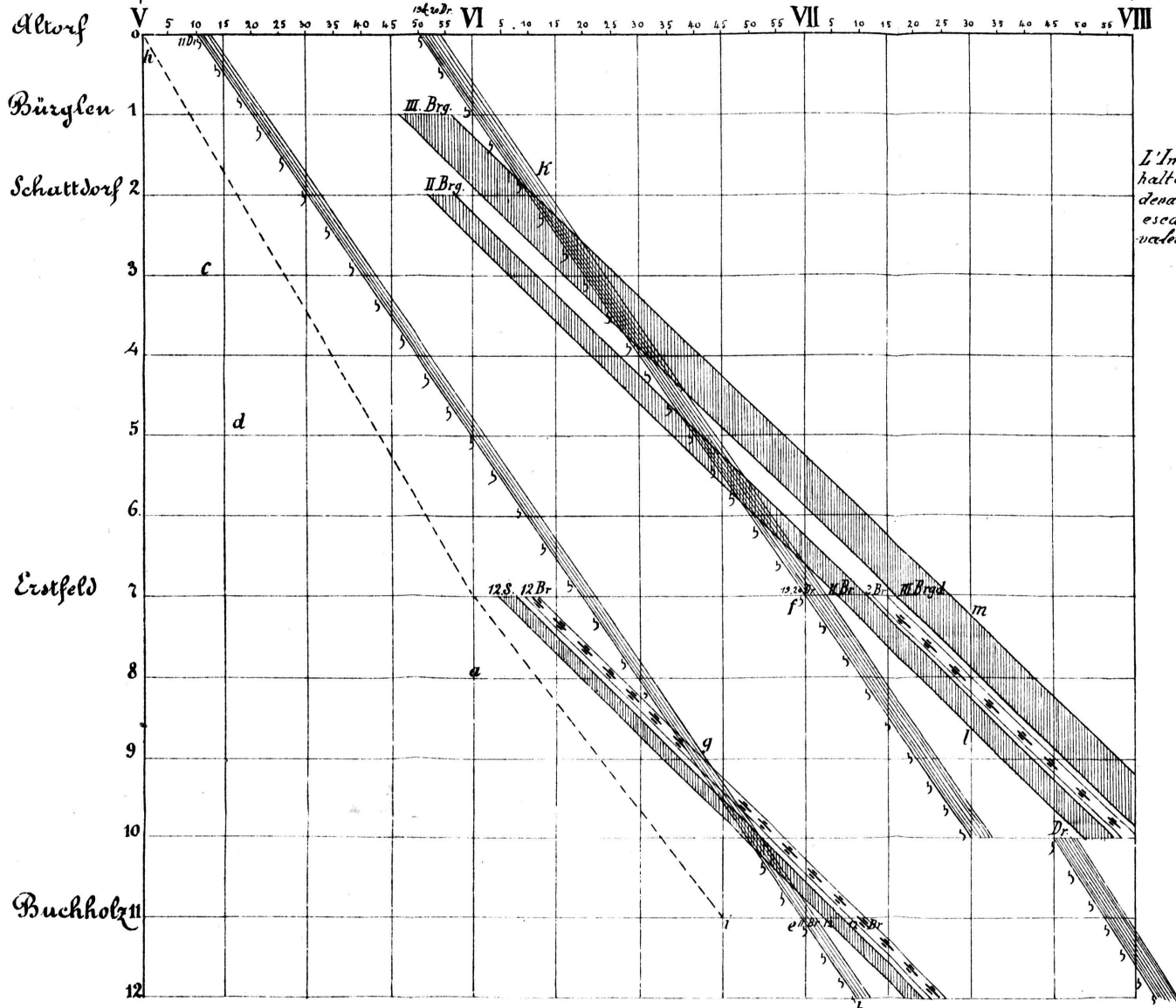
Une fois la mobilisation de l'armée ordonnée, les commissions d'études remplissent les fonctions de commissions de lignes. Cette sage mesure confie la direction des transports en temps de guerre, dans chacun des six groupes formant le réseau ferré français, à des personnes pleine-

Désignation  
de la  
Route.

# TABLEAU

de la représentation graphique de la marche d'une subdivision du corps  
nord de la IX<sup>e</sup> Division cantonné près d'Altorf, le 24 Août 1875.

Observations.



L'Infanterie fait  
halte et se laisse  
dépasser par un  
escadron de ca-  
valerie au trot.